



Déclaration préalable CDEN du 5 juillet 2012

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Ce CDEN se réunit aujourd'hui, après la décision du nouveau gouvernement de recréer 1000 postes dans le primaire et au final d'attribuer 7 nouveaux postes à la Dordogne .

Nous accueillons cette décision positivement et c'est un signe de rupture en regard des multiples suppressions de postes de ces dernières années.

Pour autant, nous savons aussi que notre département aura quand même perdu 35 postes à la rentrée prochaine par rapport à l'année en cours. De nombreux besoins vont rester sans réponse. Il sera nécessaire que le budget 2013 confirme les engagements du Président de la République et son engagement vis-à-vis de l'École. L'UNSA restera mobilisée et exigeante sur la situation du remplacement, des RASED et des situations de classes bien trop chargées.

Lors du Comité Technique réuni ce lundi, plusieurs évolutions souhaitables nous ont été présentées et c'est une bonne chose. Nous en discuterons dans cette instance. Néanmoins, il reste encore beaucoup de situations de blocages à la fermeture ou à l'ouverture et de situations nouvelles pour lesquelles il serait nécessaire d'ouvrir dès maintenant.

En effet, nous savons tous qu'il est bien difficile de décider seulement à la rentrée de la réouverture d'une classe : les conséquences sur la répartition et le transport pour les RPI, les perturbations pour les enfants (en particulier les tous petits), les parents et les enseignants ne sachant pas si on va changer d'enseignant et/ou de classe, ni si on va être 29 ou 23.

Il reste encore une marge au niveau des supports budgétaires qu'il faut utiliser dès maintenant pour lever un maximum d'incertitudes.

Nous voulons également dans cette déclaration parler du dossier des EVS.

Les EVS chargés de l'accompagnement du handicap ont vu leur contrat prolongé au 30 juin 2013 dès que c'était possible et c'est une bonne chose pour ces personnes. En revanche, au niveau des EVS chargés de l'aide administrative, la situation est beaucoup moins claire.

Alors que nos responsables nationaux avaient des informations des cabinets ministériels leur disant que les consignes avaient été données le 26 juin aux préfets et aux recteurs de prolonger les contrats au-delà du 30 juin, dans notre académie, le déblocage ne s'est fait qu'hier.

Nous avons appris par nos collègues directeurs que certains contrats étaient renouvelés et d'autres ne l'étaient pas. Demander aux directeurs de prévenir les personnes qui ne sont pas renouvelées est très mal vécu, ils se trouvent chargés du « sale boulot ». Certes tous les EVS avaient été informés de la fin de leur contrat, mais ils avaient de l'espoir. Dans un contexte économique difficile, 50 personnes se retrouvent au chômage de manière incompréhensible.

58 contrats renouvelés dans notre département sur 110 actuellement, l'aide administrative à la direction d'école est réduite encore une fois de manière très importante. De grosses écoles de plus de 8 classes avec des directeurs déchargés une seule journée n'ont plus d'aide administrative. Les directeurs sont désemparés. C'est vraiment un dossier dont il va falloir s'occuper rapidement.

Nous terminerons notre intervention en rappelant tout l'attachement de l'UNSA Education à l'École Publique et Laïque. Nous souhaitons participer à la refondation promise par le ministre de l'Éducation nationale dans le cadre d'un dialogue social que nous souhaitons renouvelé, apaisé et productif à tous les niveaux. Nous serons volontaires mais exigeants pour le changement.

Natacha ETourneau et Frédéric Marchand, représentants UNSA Education.